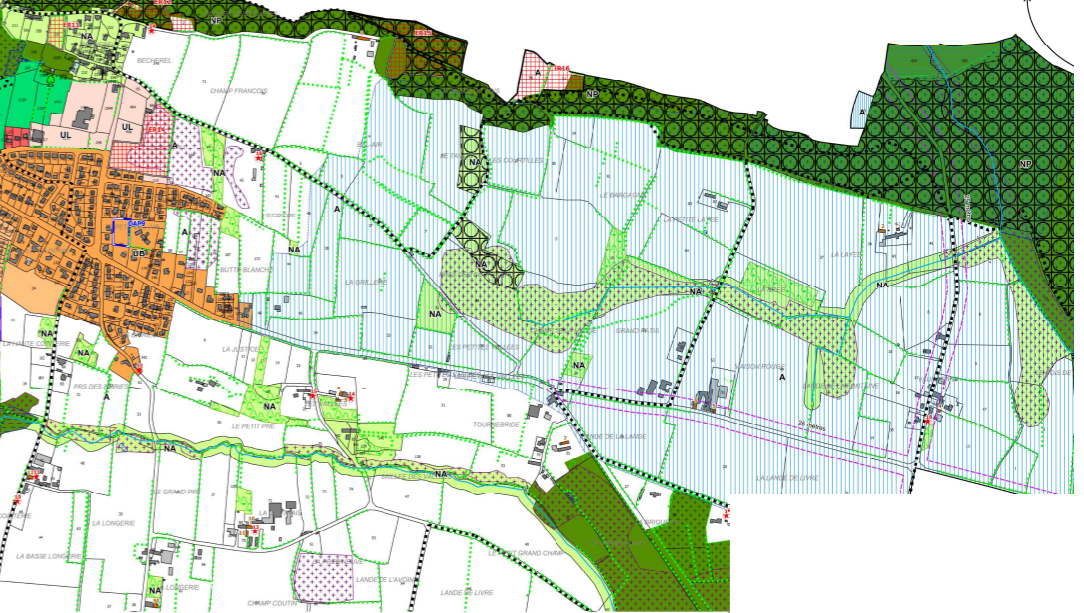
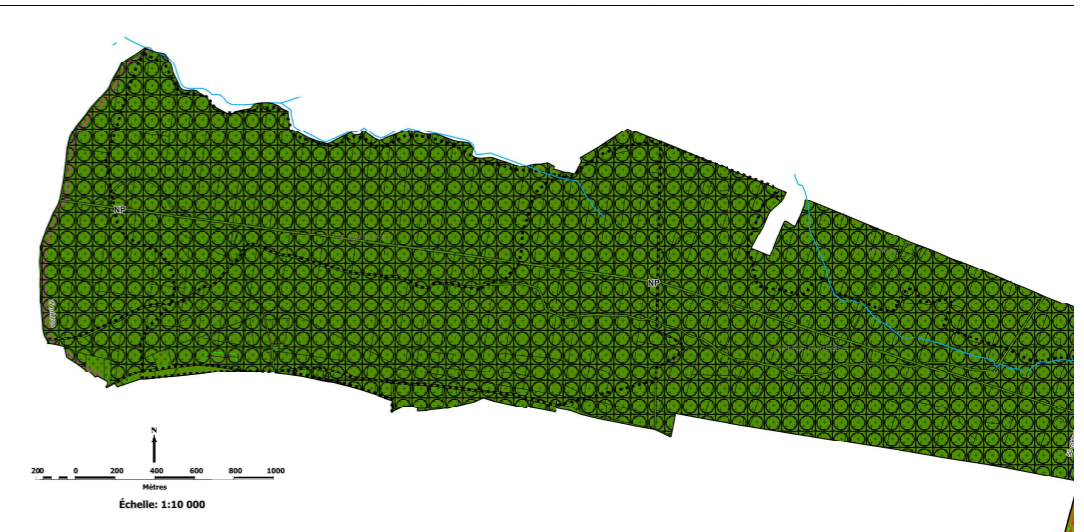
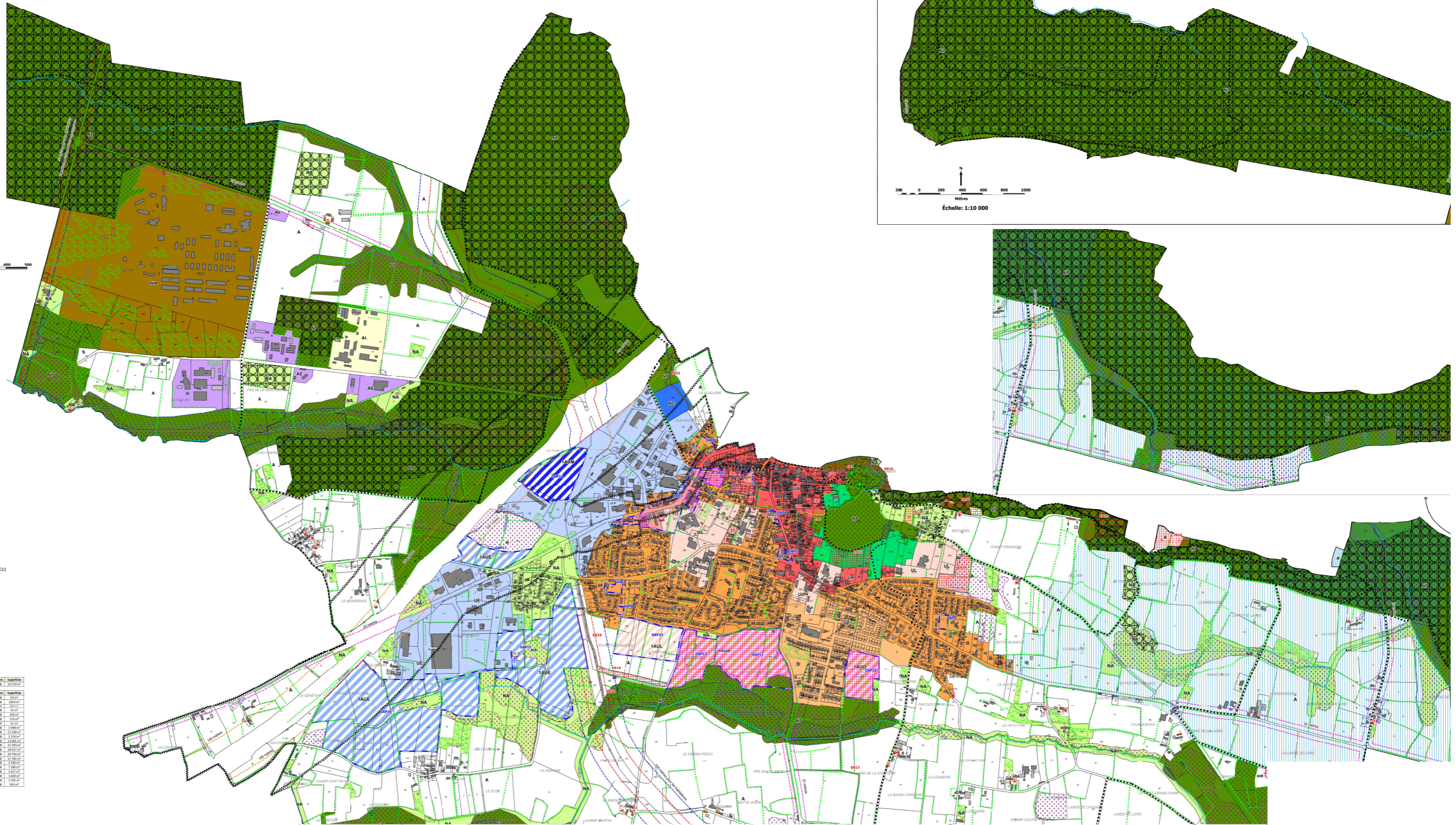


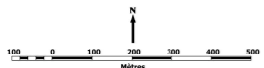
Plan Local d'Urbanisme

5.1 Plan de zonage nord



Échelles : 1/5 000e et 1/10 000e
Approbation en date du 08/01/21

L'Atelier d'Y
21 rue de Tiffé
35250 La Mézière
02 99 66 67 81



Échelle: 1:5 000

- ZONES URBAINES**
 - UA - Centre ancien
 - UB - Extension du centre ancien
 - UD - Secteurs urbanisés
 - UZ - ZAC de la Bellangerie
 - UE - Activités économiques
 - EL - Équipements collectifs
 - EP - Parc urbain
- ZONES À URBANISER**
 - LAUD - A urbaniser (habitat)
 - LAUE - A urbaniser (activités économiques)
 - LAUL - A urbaniser (équipements collectifs)
 - LAUM - A urbaniser (usage mixte)
- ZONES AGRICOLES**
 - ZA - Zone agricole
 - AE - STICAL (activités économiques)
 - AL - STICAL (équipements collectifs)
- ZONES NATURELLES**
 - NA - Zone naturelle
 - NC - Ancienne carrière
 - NE - Camp militaire
 - NP - Zone naturelle protégée

- PRESCRIPTIONS DIVERSES**
 - Marges de recul sur routes départementales
 - Marges de recul sur routes communales
 - Marges de recul sur routes départementales
 - Marges de recul article L.111-6 et suivants du CU
 - Classement sonore des infrastructures aéroportuaires
 - Orientations d'aménagement et de programmation
 - Aléas des Zones inondables
 - Milieux Naturels d'Intérêt Écologique
- UTILISATIONS RELATIVES AUX ESPACES NATURELS ET AU PAYSAGE**
 - Protection environnementale
 - Zones humides (L. 151-23 du CU)
 - Mares (L. 151-23 du CU)
 - Élément de paysage (L. 151-23 du CU - Haies et talus nus)
 - Élément de paysage (L. 151-23 du CU - Boissements)
 - Espace boisé classé (L. 113-1 du CU) - Aléas inondables
 - Espace boisé classé (L. 113-1 du CU) - Boissements
 - Cours d'eau (L. 151-23 du CU)
 - Protection architecturale
 - Changement de destination d'un bâtiment (L. 151-11 du CU) et élément de paysage (L. 151-19 du CU)
 - Élément de paysage (L. 151-19 du CU) - Constructions

- SERVITUDES PARTICULIÈRES**
 - Protection du commerce
 - Secteur de centralité commerciale (L. 51-16 du CU)
 - Périmètre de protection de captage AEP
 - Périmètre de protection complémentaire
 - Périmètre de protection sensible
 - Cheminement doux
 - Cheminement doux à créer ou à conserver (L. 151-38 du CU)
 - Mutua sociale
 - Secteur de mutualité sociale (L. 101-120 du LU) - se reporter aux LRU*
 - Emplacement réservé
 - Emplacement réservé (L. 151-41 du CU)

N°	Localisation	Destination	Objetif de service social	Beneficiaires	Superficie
1	Le jardin du Champ de Mars	Bois public	Au profit des habitants locaux, anciens	Communes	30 120 m ²
2	Le jardin de l'Église de la Trinité	Bois public	Bois public	Communes	1 500 m ²
3	Rue de la Trinité	Bois public	Bois public	Communes	2 000 m ²
4	Rue de la Trinité	Bois public	Bois public	Communes	2 000 m ²
5	Rue de la Trinité	Bois public	Bois public	Communes	3 100 m ²
6	Rue de la Trinité	Bois public	Bois public	Communes	3 100 m ²
7	Rue de la Trinité	Bois public	Bois public	Communes	3 100 m ²
8	Rue de la Trinité	Bois public	Bois public	Communes	3 100 m ²
9	Rue de la Trinité	Bois public	Bois public	Communes	3 100 m ²
10	Rue de la Trinité	Bois public	Bois public	Communes	3 100 m ²
11	Rue de la Trinité	Bois public	Bois public	Communes	3 100 m ²
12	Rue de la Trinité	Bois public	Bois public	Communes	3 100 m ²
13	Rue de la Trinité	Bois public	Bois public	Communes	3 100 m ²
14	Rue de la Trinité	Bois public	Bois public	Communes	3 100 m ²
15	Rue de la Trinité	Bois public	Bois public	Communes	3 100 m ²
16	Rue de la Trinité	Bois public	Bois public	Communes	3 100 m ²
17	Rue de la Trinité	Bois public	Bois public	Communes	3 100 m ²
18	Rue de la Trinité	Bois public	Bois public	Communes	3 100 m ²
19	Rue de la Trinité	Bois public	Bois public	Communes	3 100 m ²
20	Rue de la Trinité	Bois public	Bois public	Communes	3 100 m ²
21	Rue de la Trinité	Bois public	Bois public	Communes	3 100 m ²
22	Rue de la Trinité	Bois public	Bois public	Communes	3 100 m ²